

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Debetz, vers le 28 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation1 p. (450r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Debetz, vers le 28 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46110>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[vers le 28 décembre 1872](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère  
Destinataire[Debetz](#)

Lieu de destination72, rue Truffaut, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin informe Debetz qu'il peut venir à Guise et qu'il lui accorde 200 F par mois.

Notes

- Date de rédaction de la lettre : la lettre n'est pas datée ; elle est située dans le registre après une copie de lettre datée du 28 décembre 1872.
- Lieu de rédaction : d'après le texte de la lettre.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

## Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

- Monsieur Debetz :

Nous pourrez venir à Guise le plus tôt qu'il vous sera possible, je vous accorderai 200 francs par mois, et nous verrons ensuite si nous pourrez y trouver la tranquillité que vous espérez. Mais mes craintes sont les mêmes que par le passé.

Veuillez agir, Monsieur, mes intérêts.

L'Ami de l'ordre